INSTITUT HENRY-DUNANT

L'assemblée générale annuelle de l'Institut Henry-Dunant s'est ouverte, le 19 février 1969, sur une note de profonde mélancolie. Le secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, M. Henrik Beer, traduisit les sentiments de chacun en évoquant la mémoire de celui qui aurait dû présider cette séance: Léopold Boissier.

Pour lui succéder à la présidence de l'assemblée générale et du Conseil de l'Institut, les suffrages se portèrent sur le professeur Dietrich Schindler, membre du Comité international de la Croix-Rouge, qui déjà portait à l'Institut l'intérêt le plus vif. En outre, comme second membre du Conseil, le Comité international avait désigné M. Jean Pictet.

Pour la première fois, la séance avait lieu dans la salle de cours du siège que l'Institut occupe depuis octobre 1968, 3, rue de Varembé, à proximité immédiate du Comité international et de la Ligue.

Le rapport d'activité présenté par le directeur de l'Institut, M. Pierre Boissier, a fait apparaître les progrès réalisés l'an dernier.

L'Institut Henry-Dunant a entrepris de dresser un inventaire aussi complet que possible des recherches fondamentales dont la poursuite serait utile à la Croix-Rouge. Déjà six étudiants venus d'Allemagne, d'Ethiopie, de Norvège, de Suède et de Suisse travaillent avec le concours de l'Institut qui a documenté, par ailleurs, maints autres chercheurs.

Destiné à être non seulement un instrument de recherche mais aussi de formation, l'Institut a mis au point un assez large éventail de cours portant sur la Croix-Rouge, son histoire, son organisation, ses principes, son action, sur le droit de la guerre et les Conventions de Genève, sur le protocole et même sur l'hygiène tropicale. Ces diverses matières ont déjà fait l'objet de quelque soixante heures de cours données principalement aux cadres et aux délégués des deux institutions internationales de la Croix-Rouge. Mais il est prévu que cet enseignement sera ouvert aux Sociétés nationales et qu'il pourra même être donné dans leur propre pays.

Ajoutons que l'Institut prépare un certain nombre de publications qui s'adresseront, les unes aux membres de la Croix-Rouge et au grand public, les autres, de caractère scientifique, aux spécialistes.

Les activités très diverses de l'Institut Henry-Dunant feront l'objet d'un rappport qui sera présenté à la Conférence internationale d'Istanbul, et les Sociétés nationales auront ainsi l'occasion d'être largement informées sur ce sujet.

LE SÉMINAIRE DE KOWEIT

Comme on le sait, des rencontres sont organisées, sous les auspices de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, en divers lieux du globe. Les Sociétés nationales de diverses régions ont ainsi l'occasion d'examiner en commun des problèmes qui se posent à elles. Faisant suite à celui qui eut lieu à Rabat, en 1966, un second séminaire des Sociétés nationales du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord se tint à Koweit, du 25 au 29 janvier 1969. Organisé sur l'initiative du Croissant-Rouge de Koweit, ce séminaire a réuni des représentants des Sociétés nationales d'Algérie, d'Irak, de Jordanie, du Liban, du Maroc, de la RAU, de Syrie, de Tunisie et de Turquie, ainsi que des délégués de la Ligue et du Comité international. Plusieurs observateurs de Sociétés en formation dans cette partie du monde étaient également présents.

Le séminaire a été officiellement ouvert par M. Abdul-Aziz Ibrahim Al-Fulcij, ministre de la Santé, représentant S.A. Sheikh Sabah Al-Salim Al-Sabah, Emir de Koweit. La présidence du séminaire a été confiée à M. Abdul-Aziz Hammad Al-Sager, président du Croissant-Rouge de Koweit.

Les travaux du séminaire ont principalement porté sur les problèmes auxquels doivent faire face, depuis plusieurs années, certains pays du